



---

## COMMUNE DE SAVIESE

### Conseil communal

---

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 14 janvier 2015

---

Le projet « 13 Etoiles au Sommet » étant l'un des événements marquant le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, le Conseil communal a accepté de soutenir ce projet, avec l'illumination de la Dent-Blanche, visible depuis Savièse. L'Oldenhorn, sommet initialement retenu, ne sera finalement pas mis en lumière.

Le Conseil communal a attribué un mandat à l'entreprise Sionic SA pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la crèche-nursery Snoopy.

Le Conseil communal a délivré à Mme Isabelle Kaser, Drône (Savièse), une autorisation d'exploiter pour un hébergement de faible importance, pour ses chambres d'hôtes aménagées dans son habitation familiale.

Le Conseil communal a donné son accord pour le versement d'un don au comité d'organisation de la Fête Fédérale de Tir qui se déroulera pour la première fois en Valais du 11 juin au 12 juillet, dans le cadre des événements marquant le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. Ce don est accordé car cette fête s'organise dans un cadre militaire et considérant les excellentes relations qui lient la Commune de Savièse et l'armée.

Le plan d'aménagement de cours d'eau dans le cadre de l'aménagement et la revitalisation de la Morge tel que présenté a été accepté par le Conseil communal. Le degré de danger sis sur le territoire de la Commune de Savièse est considéré comme résiduel. Pour mémoire, la participation de la Commune de Savièse à cet aménagement et revitalisation de la Morge est de 3 %, après la déduction des subventions à hauteur de 80 %. Les travaux étant estimés à 12 millions.

Le Conseil communal a ratifié la proposition d'adjuger à l'entreprise Crettenand Machines agricoles la fourniture de la lame à neige, étant précisé que cette entreprise a déjà livré le véhicule (Kubota) sur lequel cette lame sera fixée.

Le Conseil communal a été informé qu'un tout-ménage sera distribué pour annoncer à la population que les déchets verts et les bois devront être déposés au centre de tri du Bouillet pendant la transformation de la déchetterie du Pécolet

La soirée pour la promotion civique de la classe 1997, la réception des nouveaux arrivants et les personnes au bénéfice du droit de cité se déroulera le vendredi 4 décembre 2015 à 20h00 dans le hall du centre culturel « Le Baladin ».